

APPLIQUER LA LOI BADINTER DANS LA GESTION DES SINISTRES CORPORELS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CL332	1 h	Bases	E-Learning	Nous consulter

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Connaître le champs d'application de la loi Badinter
- Déterminer le droit à indemnisation des victimes d'accident de la circulation routière
- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime dans le cadre de la loi Badinter

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Formateur(s) :

Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

Les plus de la formation :

Connaitre le champs d'application de la loi Badinter

Déterminer le droit à indemnisation des victimes d'accident de la circulation routière

Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime dans le cadre de la loi Badinter

PROGRAMME

- A. Introduction
- B. Conditions d'application de la Loi
- C. Fixation du droit à indemnisation
- D. Exercice du droit à indemnisation
- E. Indemnisation des victimes
- F. Recours en contribution

Validation des acquis :

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition.

Téléchargé et consulté le dossier ressource.

Évaluation intermédiaire

Vous devez obtenir 80% de bonnes réponses aux questions posées à l'issue de chacune des différentes parties.

Vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire.

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, gestionnaires de formation et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées. Le webcocoons est un professionnel de l'assurance qui a pour mission de vous accompagner dans l'accomplissement de votre formation et donc dans l'acquisition de vos connaissances. Il est joignable par forum.

Fiche identité :

Cette formation est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

1. plusieurs séquences vidéo ;
2. un support d'animation ;
3. 1 quiz final ;

4. 1 fiche pratique à télécharger.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chargés d'indemnisation chez les assureurs et courtiers, aux collaborateurs en charge du suivi des sinistres corporels, aux gestionnaires de contrat, aux agents généraux, aux courtiers.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 30/06/2024 à 17:26